



European Trade Union Confederation (ETUC)  
Confédération européenne des syndicats (CES)

Bruxelles, le 8 mars 2012  
BS/TJ/sw

Baronne Catherine Ashton  
Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de  
la Commission  
Commission européenne  
BE-1049 Bruxelles

*Lettre envoyée par courriel : [catherine.ashton@ec.europa.eu](mailto:catherine.ashton@ec.europa.eu)*

## **Egypte : Syndicats**

Chère Madame Ashton,

Suite à ma lettre du 13 février concernant le besoin de soutien de l'UE aux organisations syndicales indépendantes en Egypte, je vous écris aujourd'hui pour attirer votre attention sur les graves inquiétudes exprimées hier par notre Comité exécutif face aux récents développements dans ce pays.

Je m'adresse en particulier à vous pour demander votre intervention urgente auprès du gouvernement militaire d'Egypte pour qu'il annule la sentence du 26 février prononcée à l'encontre de Kamal Abbass, coordinateur général du Centre de services pour les syndicats et les travailleurs (CTUWS). Il nous revient en effet qu'un tribunal de la ville d'Helwan a condamné Kamal Abbass par contumace à six mois d'emprisonnement pour « insulte à un fonctionnaire public ». La prétendue motivation de la condamnation est une déclaration publique faite par Kamal Abbass visant Ismail Ibrahim Fahmy, Président en exercice de la Fédération égyptienne des syndicats (ETUF), alors qu'il prononçait un discours à la Conférence internationale du travail en juin dernier. M. Abbass a dénoncé M. Fahmy comme ne représentant pas les intérêts des travailleurs d'Egypte. L'ETUF a longtemps été considérée par la communauté internationale du travail comme un organe syndical inféodé au gouvernement et sans grande légitimité. Cette opinion est confirmée par le titre de « fonctionnaire public » donné à M. Fahmy et démontre son manque d'indépendance.

Cette condamnation est un coup dur porté au droit à la liberté d'association en Egypte. Ce n'est malheureusement pas le seul exemple d'attaque contre des syndicats indépendants mais témoigne au contraire d'une stratégie concertée de la part des autorités.

Des députés du Parti de la liberté et de la justice (FJP), lequel détient une majorité au Parlement, ont déposé un nouveau projet de loi sur les libertés syndicales annulant le projet auquel j'avais fait référence dans ma précédente lettre qui avait été présenté par le Dr. Al Boreyi, alors Ministre

du travail. Ce projet avait été rédigé après des consultations approfondies avec les partenaires sociaux et l'OIT et avait d'ailleurs apparemment été accepté par le FJP, cyniquement peut-être avant les élections. Ce nouveau projet imposerait des monopoles syndicaux au niveau des entreprises, en violation des Conventions de l'OIT, et peut être vu comme le signe avant-coureur d'une tentative de prise de contrôle du mouvement syndical par le FJP et ses alliés salafistes au Parlement.

Le 29 février, des représentants du syndicat des transports membre de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants (EFITU), et alors qu'ils demandaient à négocier avec les autorités des transports publics, ont été violemment agressés par des voyous politiquement motivés sous les yeux de fonctionnaires et de policiers qui n'ont rien fait pour leur venir en aide. Il y a des raisons de croire que cette agression fait partie d'une campagne d'intimidation concertée contre les syndicats indépendants à l'approche des débats parlementaires sur le projet de loi.

Je demande à l'Union européenne d'agir d'urgence auprès des autorités égyptiennes afin qu'elles abandonnent la ligne de conduite qui semble émerger. Je joins ma lettre du 13 février qui présente certaines propositions visant à faire progresser les libertés syndicales en Egypte et vous prie instamment de leur accorder toute votre attention.

Veillez croire, chère Madame Ashton, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Ségol', with a long horizontal stroke extending to the right.

Bernadette Ségol  
Secrétaire générale